

13 septembre 2016



■ Elections aux chambres de métiers et de l'artisanat : qui mieux qu'un artisan pour défendre les artisans ?

Les nouveaux représentants des artisans aux chambres de métiers et de l'artisanat seront élus du 1^{er} au 14 octobre 2016. Plus d'un million de chefs d'entreprise artisanale sont appelés à élire les deux mille cinq cents artisans qui représenteront leurs intérêts pour les cinq prochaines années.

Chaque chambre de métiers et de l'artisanat de France métropolitaine et d'outre-mer est administrée par des élus, eux-mêmes artisans. C'est ce qui fait la force du réseau et son expertise. Les chambres de métiers représentent à la fois les intérêts généraux de l'artisanat, accompagnent les entreprises artisanales au quotidien, développent une offre de services de proximité et forment chaque année dans leurs centres de formation près d'un apprenti sur quatre en France.

Sur un million de personnes reçues chaque année, ce ne sont pas moins de cent quatre-vingt mille entrepreneurs qui se lancent dans la création ou la reprise d'une entreprise artisanale. Accompagnés par les chambres de métiers, 76 % d'entre eux franchiront avec succès l'étape des trois premières années. Accompagner et pérenniser les entreprises artisanales, en les aidant à concentrer leurs efforts sur leur savoir-faire et leur outil de production est la mission des chambres de métiers.

Récemment, elles ont démontré leur engagement en débloquant immédiatement plus d'un million d'euros pour les entreprises artisanales sinistrées suite aux inondations afin de les aider dans la reprise de leur activité.

Afin de répondre aux défis des cinq prochaines années et consolider la place du secteur de l'artisanat dans l'économie et les territoires, chaque vote compte : « Nous sommes artisans, nous votons ».

<http://elections.artisanat.fr>
[#artisanship](https://twitter.com/artisanship)

Contact presse

01 44 43 10 44 / 01 44 43 10 86 - presse@apcma.fr

Suivez l'APCMA sur Twitter [@apcmafrance](https://twitter.com/apcmafrance)

www.artisanat.fr